

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-731/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 4-71 du 27 avril 1971 portant modification de la taxe de base déterminant les tarifs du service des télécommunications dans le régime intérieur

n° 71-731/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
12 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 4-71 du 27 avril 1971 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunication, portant modification de la taxe de base déterminant les tarifs du service des télécommunications.